

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO  
COMTE LAC-SAINT-JEAN EST

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno, Lac-Saint-Jean Est, tenue le lundi, 3 novembre 2014 à 19:30 heures, en la salle Tremblay-Équipement, salle des délibérations régulières du Conseil, située en la Mairie de Saint-Bruno et à laquelle sont présents:

LE MAIRE : M. RÉJEAN BOUCHARD  
LE MAIRE-SUPPLÉANT : M. DOMINIQUE CÔTÉ  
LES CONSEILLERS : M. YVAN THÉRIAULT  
M. MARC-ANTOINE FORTIN  
M. JEAN-CLAUDE BHÉRER  
M. MAGELLA DUCHESNE

membres de ce Conseil et formant quorum.

Assistent également à la séance MME RACHEL BOURGET, directrice générale, et M. PHILIPPE LUSINCHI, urbaniste.

1.- **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance débute par une courte prière. Après quoi, M. le maire déclare l'assemblée ouverte.

2.- **ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

220.11.14

Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver l'ordre du jour tel que soumis au Conseil par la directrice générale en ajoutant à *Autres sujets s'il y a lieu* les points suivants : A) Motion de félicitations à OK Pneus; et B) Achat des terres agricoles.

3.- **ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 20 OCTOBRE 2014**

La Directrice générale donne lecture des entêtes des résolutions adoptées lors de la séance régulière du Conseil du lundi 20 octobre 2014.

221.11.14

Il est proposé par M. Magella Duchesne, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du Conseil tenue le lundi 20 octobre 2014 soit approuvé tel que rédigé et soumis après ladite séance.

#### **4.- CORRESPONDANCE**

- Une lettre de France Proulx, directrice artistique du Prisme culturel, reçue le 3 novembre 2014. Connaissant l'intérêt de la Municipalité de Saint-Bruno au développement de la culture, madame Proulx demande que le maire, M. Réjean Bouchard, assure la présidence d'honneur de la soirée VIP du Ballet Casse-Noisette.

#### **5.- ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR LA PÉRIODE DU 20 OCTOBRE 2014 AU 31 OCTOBRE 2014**

LES LISTES DE COMPTES SUIVANTES ONT ÉTÉ PRODUITES AU CONSEIL:

##### **SECTION MUNICIPALITÉ:**

COMPTES À PAYER :	77 830.47 \$
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	61 466.95

##### **SECTION RÉGLEMENT F.D.I.**

COMPTES À PAYER :	437 838.13
COMPTES DÉJÀ PAYÉS :	_____

222.11.14 Après certaines précisions, il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les listes des comptes à payer produites au Conseil pour la période du 20 octobre 2014 au 31 octobre 2014, lesquelles ont été précédemment vérifiées par le comité des finances et d'autoriser la Secrétaire-trésorière à libérer les fonds à cet effet.

Il est en outre résolu que les comptes déjà payés par chèque et portant les numéros 15190 à 15192; 15194 à 15204; 15251 à 15269; soient et sont acceptés tels que libérés. Je, soussignée Secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits suffisants pour les fins pour lesquelles les dépenses précédemment décrites sont entérinées par le Conseil de la Municipalité de Saint-Bruno.

**SIGNÉ CE 3<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS DE NOVEMBRE 2014**

La Secrétaire-trésorière

Rachel Bourget

#### **6.- ADHÉSION À TOURISME SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**

223.11.14 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers d'adhérer à Tourisme Saguenay-Lac-Saint-Jean au montant de 606.65 \$ plus taxes, pour l'année 2015, selon la nouvelle cotisation annuelle pour notre organisation.

**7.- AUTORISATION POUR PROCÉDER À DES APPELS D'OFFRES SUR INVITATION POUR NOS ASSURANCES GÉNÉRALES**

224.11.14 Il est proposé par M. Berthold Tremblay, appuyé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la directrice générale, madame Rachel Bourget, à procéder à des appels d'offres sur invitation pour nos assurances générales.

**8.- AUTORISATION DE SIGNATURE. RE: LOTS 5 442 778, 5 442 777 ET 5 087 436**

225.11.14 Il est proposé par M. Dominique Côté, appuyé par M. Jean-Claude Bhérer et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser M. Réjean Bouchard, maire, et M. Philippe Lusinchi, urbaniste, et/ou Mme Rachel Bourget, directrice générale, à signer les documents relatifs à la vente des lots 5 442 778, 5 442 777 et 5 087 436, au montant de 2.25\$/pi<sup>2</sup>, tels que des passages communs desservant les projets de maisons en rangée de la rue des Prés.

**9.- COMPTE-RENDU DES COMITÉS**

**A) TRAVAUX PUBLICS**

Monsieur le conseiller Dominique Côté fait un bref rapport concernant les travaux publics.

**B) LOISIRS ET CULTURE**

Aucun rapport.

**C) SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun rapport.

**D) URBANISME**

Aucun rapport.

**10.- AUTRES SUJETS S'IL Y A LIEU**

**A) Motion de félicitations à OK Pneus St-Bruno**

226.11.14 Sur proposition de monsieur le conseiller Berthold Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer une motion de félicitations à OK Pneus St-Bruno pour le prix obtenu dans la catégorie "Choix du public - Commerce de détail" lors de la 28<sup>e</sup> édition du Gala des Lauréats de la Chambre de

commerce d'Alma. La Municipalité de Saint-Bruno est heureuse de compter une entreprise comme la vôtre sur son territoire et vous souhaite tout le succès possible dans la poursuite de vos objectifs.

**B) Achat des terres agricoles**

Monsieur le conseiller Berthold Tremblay demande aux membres du Conseil d'analyser la possibilité que la municipalité demande aux instances locales ou régionales de se concerter afin que cesse l'achat massif des terres agricoles par PANGEA. Le maire Réjean Bouchard affirme que des vérifications seront effectuées à cet égard.

**11.- PÉRIODE DE QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

Aucune question.

**12.- LEVÉE DE LA SÉANCE**

227.11.14 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Marc-Antoine Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit et est levée.

IL EST 21:35 HEURES

LE MAIRE

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M. RÉJEAN BOUCHARD

RACHEL BOURGET